

<http://clg-saint-exupery-contres.tice.ac-orleans-tours.fr/eva/spip.php?article1451>



Prison ferme pour Frédéric B. condamné par la cour d'assises du collège Saint-Exupéry !



ières - Histoire/Géo/Enseignement moral et civique -
Date de mise en ligne : lundi 28 mars 2016

Copyright © Collège Saint-Exupéry CONTRES - Tous droits réservés

Prison ferme pour Frédéric B. condamné par la cour d'assises du collège Saint-Exupéry !

Ce vendredi 25 mars après-midi, sous la présidence de Maître Groussard avocate au barreau de Blois, les élèves de 4ème5 puis de 4ème2 ont reconstitué le jugement d'une affaire criminelle.

En effet, à l'initiative de messieurs Boudier et Pascaud, leurs professeurs d'enseignement moral et civique, et dans le cadre de la partie du programme sur le rôle de la Justice, les élèves ont d'abord étudié en cours une affaire relevant de la justice pénale. Puis ils se sont répartis les rôles des différents protagonistes participant au procès (juges assesseurs, huissier, procureur, l'accusé et ses avocats de la défense, famille de la victime et leurs avocats de la partie civile, jurés, témoins, journalistes...) Ensuite, en fonction des rôles de chacun, les élèves ont mis par écrit ce qu'ils avaient à dire en suivant le plan du déroulement de l'audience préparé par Maître Groussard. Enfin vendredi, ils ont joué leur rôle en incarnant leur personnage lors de la reconstitution de l'audience.

Cela leur a permis de mieux comprendre le déroulement et les enjeux d'un procès. Certains élèves ont même pu revêtir une véritable robe d'avocat lors de leur plaidoirie !

Bravo à tous les élèves qui ont joué leur rôle avec beaucoup de sérieux et encore merci à Maître Groussard qui a dirigé les débats et les délibérations !